



Secteur Émile-Duployé, après l'abandon du projet de lycée :

ENFIN UN NOUVEAU PROJET EST LANCÉ

C'est la phase de concertation qui a officiellement démarré par une réunion qui s'est tenue le 29 avril dernier à l'Hôtel de Ville. Participaient à cette première rencontre initiée par le Cabinet d'Anne-Marie Couderc des élus du 18ème, des représentants de la Direction de l'Aménagement Urbain et de la Construction (DAUC), de la Direction de la Voirie et de l'OPAC, ainsi que de trois associations (Paris-Goutte d'Or, Vivre à Château-Rouge et Association Secteur Doudeauville).

Tout devrait aller très vite maintenant, ce dont nous nous réjouissons car on avait trop attendu, ce qui a eu de nombreuses conséquences néfastes pour les habitants de ce secteur.

De cette première réunion, il ressort :

- que la Ville souhaite réduire quelque peu le secteur d'intervention : cela devrait concerner environ 4 immeubles qui seraient sortis du périmètre de préemption urbaine renforcée,
- que c'est l'OPAC de la Ville de Paris qui a été choisi pour réaliser l'intervention (construction et relogement),
- que le projet consistera en la construction d'une école de 8 classes (qui permettrait de supprimer l'école provisoire actuellement en fonction rue Ernestine), en la construction de logements sociaux et la réhabilitation de certains immeubles en état relativement correct. De même, pour aérer un peu le secteur, la rue Emile-Duployé serait élargie, et une petite placette pourrait voir le jour à l'endroit du coude de cette rue,
- qu'un architecte devrait être choisi très rapidement qui aurait la charge de proposer un plan d'aménagement plus précis,
- qu'une exposition, avec enquête auprès des habitants, aurait lieu en septembre-octobre (sans doute au 4 rue Emile-Duployé), et que d'ici là, une deuxième réunion serait organisée avec les associations. Le tout serait clôturé par une réunion publique de concertation,
- qu'ensuite, le projet pourrait être lancé rapidement par l'organisation d'une enquête publique pour le lancement de la Déclaration d'Utilité Publique,
- que pour le relogement, des garanties semblables à celles mises en œuvre pour le secteur sud de la Goutte d'Or

et le secteur Château-Rouge seraient assurées là aussi.

PGO interviendra (ou est déjà intervenu) pour que quatre préoccupations soient prises en compte dans ce projet :

1. création d'un lieu de convivialité pour les personnes âgées (nombreuses, notamment rue Laghouat, à quelques centaines de mètres du secteur concerné). Cela pourrait être un jardin-espace vert, semi-privatif, lié à une structure du type "restaurant Emeraude" ou autre. Cela permettrait non seulement de répondre aux besoins de ces personnes qui pourraient avoir ainsi un but de promenade à proximité, mais aussi de contribuer à l'aération du secteur et à sa végétalisation.

2. la bibliothèque Pierre-Budin (qui vient de fermer) assurait un service de proximité important pour de nombreux jeunes de cette partie du quartier : ils y venaient nombreux faire leurs devoirs et travailler. Ces mêmes jeunes n'iront pas à la future bibliothèque de la rue Fleury, du fait de son éloignement au sud. Nous proposons que soit créée une structure (annexe de la bibliothèque ou autre) qui permettrait à ces jeunes de travailler, une sorte d'espace documentaire (avec un matériel de base : dictionnaires, encyclopédies, etc...) et de salle de travail.

3. les immeubles du périmètre compris entre les rues Doudeauville et Marcadet d'une part et Ernestine et Stephenson d'autre part n'ont pu bénéficier d'aucune OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), de même que ceux du côté pair de la partie de la rue Stephenson comprise entre la rue Doudeauville et la rue Ordener, ou ceux de la rue Francis Carco. Nous demandons donc que dès que le périmètre définitif d'intervention aura été défini, les immeubles de ce secteur non concerné par l'opération puissent bénéficier d'une OPAH.

4. enfin, nous demandons que dès maintenant, et pendant toute l'Opération, les immeubles devenus propriétés de la Ville puissent faire l'objet d'un suivi sérieux dans leur gestion. Ce n'a pas été vraiment le cas jusqu'à présent, même si des efforts ont été faits récemment.

Château-Rouge : les élus du 18ème interpellés par PGO

C'est dans le courant du mois de juin que le projet d'aménagement du secteur Château-Rouge devrait être voté, d'abord au Conseil d'arrondissement puis au Conseil de Paris. Les élus ont donc encore la possibilité de modifier le projet afin de tenir compte de la réalité de la situation et des demandes des habitants. PGO a donc pris l'initiative d'écrire à chacun des élus municipaux du 18ème (conseillers de Paris ou de l'arrondissement, de toutes couleurs politiques) afin de les saisir des imperfections du projet qui leur sera proposé.

On se souvient en effet que nous contestions, avec la plupart des habitants concernés, le fait que quatre immeubles n'aient pas été ajoutés à la liste des immeubles à exproprier.

Depuis, nous avons appris que le Service du Ravalement et de l'Hygiène de la Ville avait proposé à la Commission des Logements Insalubres d'arrêter une interdiction immédiate d'habiter pour deux de ces immeubles (les 19 et 30 rue Affre). La logique voudrait que si on les considère comme insalubres, ils devraient être ajoutés à la liste des expropriations. Pour le moment, il ne semble pas en être question. Ces deux copropriétés sont donc face à une impasse, avec la menace d'être finalement expropriées sur la base de la Loi Vivien, c'est-à-dire au prix du m2 au sol moins la démolition.

Où serait alors l'égalité de traitement entre ces deux immeubles, et les autres (parfois plus dégradés) qui, eux, seraient expropriés sur des bases normales (avec comme référence le prix des Domaines) ? Et puis, combien de temps les familles qui y vivent vont-elles devoir supporter des conditions de logement qui iront en se dégradant ?

Les élus du 18ème, interpellés par nos soins, auront

certainement à cœur d'empêcher que soit commis ce déni de justice.

Quant aux deux autres immeubles en litige (les 46 et 48 rue Myrha), il semble que le diagnostic établi par le Service du Ravalement et de l'Hygiène ait été limité. Les propriétaires ont finalement reçu d'importantes et nombreuses injonctions de travaux, qu'ils sont incapables financièrement de réaliser pour des raisons diverses, et notamment financières, même avec les aides de l'OPAH ciblée qui devrait se mettre en place. Quant aux occupants de ces deux immeubles, une bonne majorité s'est exprimée lors de l'enquête qui a eu lieu dans les locaux de la SEMAVIP en décembre-janvier dernier pour demander l'expropriation.

Là encore, il y a un problème d'égalité de traitement : le 19 rue Myrha a été intégré à la liste des expropriations, alors qu'il est en bien meilleur état que les numéros 46 et 48 de la même rue.

La parole est donc maintenant aux élus... Certes, les habitants pourront intervenir encore dans le cadre de l'enquête publique... mais les élus doivent d'abord prendre leurs responsabilités !

Rentrée scolaire 1997 : après les propositions de la DASCO et le CICA, va-t-on vers l'enlèvement ?

Les dernières propositions faites par la DASCO (Direction des Affaires Scolaires) n'ont pas l'air de satisfaire grand monde. Il s'agirait de récupérer les locaux neufs créés récemment à l'école élémentaire Richomme pour y installer des enfants des maternelles n'ayant pas de place : la cour serait créée, en face, sur la parcelle du 6 rue Richomme (une fois celle-ci détruite) et les enfants iraient prendre leurs repas à l'école maternelle d'en face. Cette solution bien complexe ressemble pour beaucoup à un bricolage onéreux, peu satisfaisant pour les enfants, ni pour les directeurs des deux écoles mises à contribution (élémentaire et maternelle Richomme).

Deux arguments ont été avancés jusqu'à présent pour refuser les solutions de construction d'école provisoire (sur les parcelles du 10, 8 et pourquoi pas 6 rue Richomme).

D'abord, les délais. Rappelons que c'était le 18 décembre 1996 que l'alerte a été officiellement donnée par Isabelle Mayer, conseiller de Paris et élue du 18ème, lors de la réunion de la Commission Locale de Concertation à l'Hôtel de Ville, en présence des élus, du Préfet, des Directions (dont la DASCO) et des associations. A cette époque, il y avait suffisamment de temps pour prévoir de bonnes solutions.

Puis, il y a le coût financier. Pourtant, là aussi, on a appris que l'argent était disponible. En effet, des sommes avaient été prévues pour rehausser l'école de la rue Gustave Rouanet, ce qui s'est révélé inutile. Les élus du 18ème ont donc proposé que cet argent serve à la construction des locaux provisoires pour la Goutte d'Or.

La gestion de ces problèmes de locaux scolaires ne semble donc pas s'être vraiment améliorée.

Ce fut d'ailleurs criant lors du dernier CICA convoqué par le Maire du 18ème et qui a eu lieu sur ces questions le 7 mai dernier. On a assisté à une réunion un peu surréaliste, car "à cause des élections et de leur devoir de réserve", ni la DASCO, ni le Rectorat ne furent représentés, et aucun élu de la majorité parisienne ne fit acte de présence. Il s'agit pourtant bien d'un problème sur lequel on pourrait espérer qu'un consensus voie le jour !

Or, on a pu constater que c'est presque dans tous les quartiers du 18ème que des problèmes du même type se posaient.

En ce qui concerne notre quartier, que va-t-il se passer maintenant ? Nul ne le sait. Le Maire du 18ème devrait en principe saisir de cette question les co-Présidents de la Commission Locale de Concertation du D.S.U., ce que nous avons déjà fait oralement et que nous confirmerons aussi de notre côté par écrit.

Il s'agit en effet vraiment d'un dossier fondamental dans un périmètre D.S.U. avec une Zone d'Education Prioritaire. A quoi sert de financer des associations pour l'accompagnement scolaire si les missions premières de la Collectivité Publique ne sont pas - ou mal - assurées, à savoir accueillir dignement tous les enfants de 3 ans en maternelle, sans parler des possibilités qui devraient pouvoir exister pour l'accueil de certains enfants plus jeunes ?

Echos... Echos... Echos... Echos...

■ NOUVEAU COORDONATEUR AU PÔLE SANTÉ CAVÉ

Le Directeur de la DASES a nommé un nouveau coordonateur pour le Pôle Santé de la rue Cavé après le départ de Madame BOUYER. Il s'agit de Monsieur Yves DELAHAYE. Nous lui souhaitons la bienvenue. L'ouverture du Centre ne devrait pas - espérons-le - être retardée. La première réunion du Comité de Pilotage de l'Espace Santé (rez-de-chaussée du Pôle) a été fixée au 18 juin.

■ AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR SUEZ/PANAMA

Après la rue de la Goutte d'Or, la Voirie va procéder au réaménagement de ce carrefour. Une réunion de concertation devrait avoir lieu le 9 juin prochain. Les habitants qui souhaitent faire entendre leur voix peuvent nous contacter (01 42 62 11 13).

■ RENCONTRE AVEC C.-A. TISSOT

Deux représentants de PGO ont rencontré récemment Claude-Annick Tissot, adjoint au Maire de Paris chargée des handicapés, pour évoquer les problèmes d'accessibilité (commerces, logements, voirie). Cette dernière a proposé d'organiser rapidement une rencontre avec tous les organismes concernés (OPAC, Voirie, Préfecture de Police,...) afin que ces questions puissent être mieux prises en compte par tous les intervenants sur le quartier et dans le Schéma Directeur d'Aménagement de l'Espace Public.

■ 16 JESSAINT : LA SEMIDEP SUR LES RANGS

Nous avons annoncé dans un précédent numéro de PGO le dépôt d'un permis de construire sur cette parcelle. Finalement, le promoteur s'est désisté, et c'est la SEMIDEP (société d'économie mixte de la Ville) qui est en train de se porter acquéreur de la parcelle, dont tout le devant est en péril avancé. Il semble qu'il y ait un énorme trou sous l'entrée qu'il faut vite combler.

■ GOUTTE D'OR EN FÊTE 1997

Tous les habitants qui souhaiteraient se joindre au comité d'organisation de cette Fête sont invités à participer à la prochaine réunion de préparation qui aura lieu le mardi 3 juin à 18 h 30 à la Salle St Bruno. Vous pouvez aussi nous joindre en téléphonant au 01 42 62 11 13 (demander Jeff).

■ GOUTTE D'OR, TERRE DE RENCONTRES DE L'ANDALOUSIE... À LA GOUTTE D'OR

Les différents événements de cette manifestation ont été jusqu'à présent un succès : nombreux visiteurs aux expositions (parmi lesquels de nombreuses classes et collégiens qui préparaient des exposés) ainsi qu'aux animations réalisées au 54, conférences passionnées et suivies par un public de plus en plus nombreux, dîner arabo-andalou plus intimiste mais fort convivial...

Reste la journée du samedi 24 mai avec :

- à 16 h, Salle St Bruno : Goutte d'Or terre de rencontres - exposé de Jean-Claude Toubon (auteur de *Centralité immigrée : le quartier de la Goutte d'Or*), - interviews d'habitants du quartier mis en scène par Sylvie Haggai,

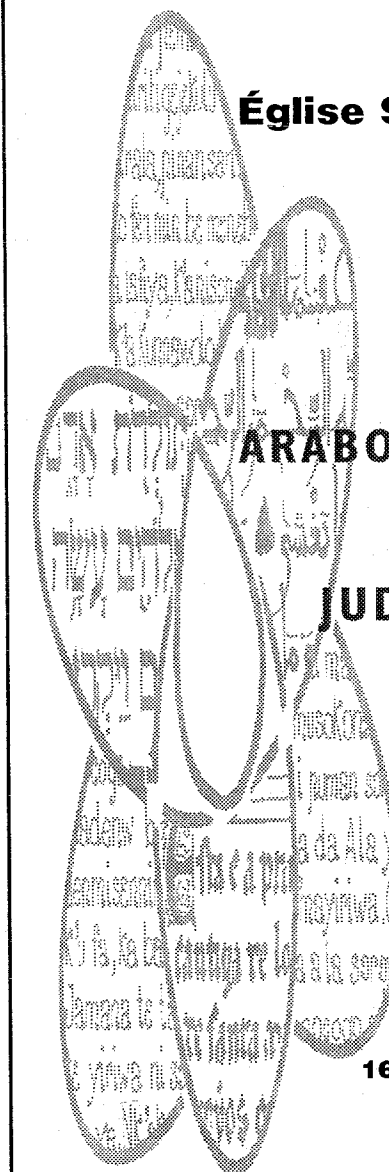
Goutte d'Or,
terre de rencontres

Samedi 24 mai

Concert
gratuit

Eglise Saint-Bernard

20 h 30



Hassen Gharbia
MUSIQUE ET CHANTS
ARABO-ANDALOUS

Simon El Baz
CHANTS
JUDÉO-ARABES

Andrés Serrita
CHANTS ET DANSES
FLAMENCO

16 h - Salle Saint-Bruno

"Goutte d'Or,
terre de rencontres"

Cf. ci-contre
Entrée Libre

- présentation du livre de Jean-Luc Pouliquen : "A la Goutte d'Or - Chroniques pour un quartier" (Editions AIDDA - cf. PGO n° 39), lecture d'extraits et dédicace du livre par l'auteur,

- kémias et tapas.

(Entrée libre)

• à 20 h 30, Eglise St Bernard, concert final gratuit (cf. programme ci-dessus).

PGO publiera l'intégrale des trois dernières conférences (dont on retrouvera quelques extraits significatifs dans le numéro de juin).

Echos... Echos... Echos... Echos... Echos... Echos... Echos... Echos...

■ «ULYSSE BEN MILOUD» au DIX-HUIT THÉÂTRE

Spectacle pour tous à partir de 10 ans. Texte et mise en scène de Laurent Benichou. Cette pièce est une comédie librement inspirée de l'Odyssée d'Homère. Ulysse Ben Miloud, un immigré quelque part en Europe, est déclaré mort suite à l'effondrement de l'immeuble où il travaillait. Un Djinn, Rodrigo, veut profiter de cette occasion pour se marier avec Aïcha Ben Miloud restée au Maghreb. Mais Anastasia, son ex-petite amie, une jeune déesse qui adore les plantes vertes, découvre ses plans.

"Au cours de la lecture des aventures d'Ulysse pour un atelier que j'ai mené avec des adolescents de mon quartier (la Goutte d'Or), j'ai cherché un équivalent contemporain..."

Qui peut bien être cet homme aujourd'hui ? Evidemment, la connexion s'est faite avec leur père, pour la plupart immigré, en attente du retour dans leur pays d'origine...

Animés par le désir d'ancrer notre travail dans un quartier et dans la ville, nous avons tout au long du processus de création associé le public à notre démarche afin de créer un réel dialogue qui va au-delà du simple fait d'assister à une représentation" (Laurent Benichou).

DIX-HUIT THÉÂTRE - 16 rue Georgette Agutte (18ème)

Du 20 au 31 mai - du mardi au vendredi à 14 h 30 et 20 h 30, samedi à 20 h 30 et dimanche à 16 h. Prix des places : 80 F et 50 F (réductions).

Réservations : 01 42 26 47 47

■ LES «18ème TRANS» au LAVOIR MODERNE PARISIEN

Le mois de juin sera tropical sous le soleil de la Goutte d'Or. Dans une ambiance afro-antillaise, le Lavoir Moderne Parisien prépare cinq soirées spectacles intitulées «Les 18ème Trans».

Sur une trame musicale, trois spectacles et un village uniront les racines de la culture africaine et les profondeurs de la nuit antillaise.

De la poésie des Iles au langage du Griot, nous déambulerons dans ce lieu magique qui réunit café, salle de spectacle et galerie.

Théâtre, danse, musique, objets, mode, peinture... une manifestation transversale pour découvrir l'au-delà près de chez soi.

Les samedis 31 mai, 7, 14, 21 et 28 juin de 20 h à 24 h

Entrée : 3 spectacles pour 50 F

Réservations : 01 42 52 09 14 - 35 rue Léon (18ème).

■ GOUTTE D'OR CARRÉ D'ART ATELIERS PORTES OUVERTES

C'est autour du week-end du 14-15 juin qu'aura lieu cette année cette manifestation des artistes du quartier.

Les programmes sont sous presse et devraient être disponibles bientôt dans de nombreux lieux (dont la Salle St Bruno).

■ LE 18ème TOUT UN POÈME (2ème édition)

C'est du 29 mai au 1er juin qu'aura lieu cette année la 2ème édition de ce Festival. Voir programme détaillé ci-joint.

Rappel : pour contacter PGO :

• tél. : 01 42 62 11 13

• Répondeur et fax : 01 42 57 39 96

POUR VOUS INFORMER RÉGULIÈREMENT, EN COMPLÉMENT DU TRIMESTRIEL, "PARIS-GOUTTE D'OR" a créé "LA LETTRE de PGO" (uniquement par abonnement).

Chaque mois : l'essentiel de l'information sur ce qui bouge dans le quartier (Château-Rouge compris) !

ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (4 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (6 numéros par an) au prix de 100 F (abonnement normal) ou de 120 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

ADHÉSION à l'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM :

Prénom :

Adresse :

Profession : Tél. :

Code Poste : (pour portage à domicile)

• ABONNEMENT :

Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO" (abonnement normal : 100 F / soutien : 120 F)

• ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications (adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

• Ci-joint : un chèque de F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le Signature :